



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

Asie

Question écrite n° 88402

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 21.

### Texte de la réponse

Une évaluation de la politique de bourse est en cours et devrait aboutir courant 2016. Elle permettra au MAEDI de redéfinir sa stratégie en la matière. A noter que l'Asie est la première zone bénéficiaire du programme EIFFEL avec 52 % des lauréats au niveau master et 30 % au niveau doctorat. La Direction de la coopération de sécurité et de Défense (DCSD) du ministère des Affaires étrangères axe ses actions de coopération en Asie du Sud-Est sur la formation des officiers (IHEDN, École de guerre ; stages et cours de la Marine nationale et l'Armée de l'air).

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88402

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 septembre 2015](#), page 6924

**Réponse publiée au JO le :** [17 novembre 2015](#), page 8309